

Séance ordinaire du 26 avril 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille vingt et un à dix-huit heures deux, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Karine Laflamme.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-02-83

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-84

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par 15 personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-02-85

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 12 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-86

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 6, 12 et 13 avril 2021

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 6, 12 et 13 avril 2021 est déposé.

CV-2021-02-87

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Michel Noël

ATTENDU QUE monsieur Michel Noël a consacré sa carrière professionnelle et sa vie à promouvoir les cultures des Premières Nations et des Inuits;

ATTENDU QU’au sein de la fonction publique, il s’est distingué par ses propositions innovatrices qui ont favorisé le développement de l’art et de l’artisanat autochtone;

ATTENDU QU’il a été nommé *Citoyen du monde* par l’Association canadienne pour les Nations unies pour son implication, par son travail et ses œuvres, à la promotion d’une meilleure entente entre les personnes et les peuples;

ATTENDU QUE monsieur Noël, un romancier, poète et dramaturge, a aussi été un pionnier dans le paysage de la littérature jeunesse québécoise et qu’à cet égard, son legs pour notre patrimoine culturel est inestimable, comme en font foi les nombreuses distinctions qui lui ont été décernées, dont l’*Ordre national du Québec* et l’*Ordre du Canada*;

ATTENDU QU’il a été élevé au grade de *Chevalier des Arts et des Lettres* de France par le gouvernement de France pour sa contribution à la sauvegarde et à la promotion de la langue et des cultures;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l’unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Michel Noël.

Adoptée à l’unanimité

CV-2021-02-88

Nomination d’un administrateur du compte bancaire et trésorier par intérim et d’une assistante-trésorière par intérim

[Document d’aide à la décision GCH-2021-025](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De nommer les personnes suivantes aux fonctions indiquées, en sus de leurs fonctions actuelles, à compter du 1^{er} mai 2021 :

- monsieur Christian Tanguay à titre d'administrateur du compte bancaire et trésorier par intérim;
- madame Sonia Drolet à titre d'assistante-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-89

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-014](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-02-90

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2021-21-03 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2021-21-03 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.
-

CV-2021-02-91

Calendrier modifié des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-017](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'établir le calendrier modifié des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2021 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-92

Calendrier modifié des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-018](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'adopter le calendrier modifié des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-93

Modification de la résolution CV-2021-01-52 « Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis »

[Document d'aide à la décision DG-2021-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

De modifier la résolution CV-2021-01-52 « Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs de la Ville de Lévis » par le remplacement, dans le titre et dans l'alinéa, de la référence au document d'aide à la décision « DG-2021-003-R-1 » par le numéro « DG-2021-007 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-94

Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour les véhicules électriques à intervenir avec Hydro-Québec

[Document d'aide à la décision ENV-2021-011](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour les véhicules électriques à intervenir avec Hydro-Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-95

Dépôt de la candidature de la Ville au projet *Villes et régions circulaires* de la Fédération canadienne des municipalités

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-002](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'autoriser la Direction de l'environnement à déposer la candidature de la Ville au projet *Villes et régions circulaires* de la Fédération canadienne des municipalités et de désigner le directeur de l'Environnement à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis à cette fin.

De s'engager à participer au projet de façon assidue et à mettre en pratique des projets pour améliorer la circularité de son économie, dans l'éventualité où la Ville est retenue parmi les 15 municipalités canadiennes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-96

Attribution d'un budget à l'activité *Lévis interculturelle 2021, Fête de la diversité culturelle*, aide financière à Le tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles et mandats aux directions concernées

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-008](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer un budget total de 30 000 \$ à l'événement *Lévis interculturelle 2021, Fête de la diversité culturelle* et de ce montant, verser une aide financière de 20 000 \$ à Le tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, pour l'organisation de l'activité conjointe de *Lévis interculturelle, Fête de la diversité 2021* et pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

De permettre à la Direction de la vie communautaire ainsi qu'à la Direction des communications de collaborer étroitement avec Le tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, pour l'organisation de l'activité de *Lévis interculturelle, Fête de la diversité 2021*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-97

Adoption du *Protocole de la Ville de Lévis*

[Document d'aide à la décision COM-2021-001](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le *Protocole de la Ville de Lévis*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision COM-2021-001, et de décréter que ce protocole édicte les règles devant être observées en matière d'étiquette et de savoir-faire dans les relations officielles de la Ville telles que décrites à ce protocole.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-98

Désignation de la Citoyenne ou du Citoyen d'honneur 2021

[Document d'aide à la décision COM-2021-002](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De désigner la personne indiquée à la fiche de prise de décision
COM-2021-002 à titre de *Citoyenne ou Citoyen d'honneur 2021*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-99

**Désignation d'une représentante de l'employeur au comité de retraite du
Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis
(31 986)**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-024](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De désigner madame Nathalie Labrecque à titre de représentante de
l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des
employés de la Ville de Lévis (31 986), afin de remplacer monsieur Marcel
Rodrigue et de terminer son mandat jusqu'au 19 octobre 2021 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-00

Stratégie de développement du logement social et abordable 2021-2031

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter la *Stratégie de développement du logement social et abordable
2021-2031*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision
URBA-CUMB-2021-006.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-01

**Acte de modification à l'acte de vente du lot 6 252 002 du cadastre du
Québec à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c. concernant le
prolongement du délai de construction**

[Document d'aide à la décision DEV-2021-061](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

De conclure un acte de modification à l'acte de vente du lot 6 252 002 du cadastre du Québec, publié au Registre foncier du Québec sous le numéro 24 861 288, à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c., concernant le prolongement du délai de construction, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-061, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-02

Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-019](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'accepter l'offre d'achat de Placements Tommy Roberge inc., Gestion Natand inc. et Gestion Aidel inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-019, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Placements Tommy Roberge inc., Gestion Natand inc. et Gestion Aidel inc., d'affecter le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-03

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2021-032](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement (appel d'offres 2019-50-08), intervenu avec Les produits métalliques A.T. inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-04

Attribution du contrat pour la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des boues déshydratées de la station d'épuration du secteur Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision APP-2021-053](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des boues déshydratées de la station d'épuration du secteur Saint-Nicolas (appel d'offres 2021-50-24), à Englobe corp., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 859 150 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-05

Contrat de services et de licence pour l'utilisation de contenu à intervenir avec la Ville de Laval

[Document d'aide à la décision BPO-CSAC-2021-003](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

De conclure le contrat de services et de licence pour l'utilisation de contenu à intervenir avec la Ville de Laval, concernant la réplique de l'environnement technologique et l'ajustement des processus d'affaires associés au logiciel *Microsoft Dynamics 365 CRM*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BPO-CSAC-2021-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-06

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur et des classes d'usages C304 outillages, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers, C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres et C320 service de location d'outils et retrait de la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance) dans la zone C0470, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne donne avis qu'il sera

soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-030.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ d'autoriser le groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur et les classes d'usages C304 outillages, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers, C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres et C320 service de location d'outils, et de prévoir les normes et spécifications afférentes à ces groupes et classes d'usages;
- ✓ de modifier les marges de recul latérales et arrière pour les groupes d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun et C9 commerce et service avec besoin mixte en transport;
- ✓ de prévoir des dispositions spécifiques pour l'étalage et l'entreposage extérieur à l'égard de certains usages autorisés dans la zone;
- ✓ de retirer la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance).

CV-2021-03-07

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-056](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-056.

Ce règlement a pour objet de remplacer le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et de prévoir :

- ✓ la procédure de demande de permis et de certificats;
 - ✓ les types de constructions, travaux, ouvrages et occupation nécessitant l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat;
 - ✓ les documents et informations requis pour l'obtention de tels permis ou certificats;
 - ✓ les conditions à l'octroi de permis et certificats;
 - ✓ les pouvoirs du fonctionnaire désigné et les responsabilités des propriétaires et occupants d'immeubles;
 - ✓ la période de validité des permis et certificats;
 - ✓ plusieurs autres dispositions en lien avec la délivrance de ces permis et certificats, les conséquences quant au défaut d'obtenir de tels permis et certificats, etc.
-

CV-2021-03-08

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-17 remplaçant le Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (ajustement des intentions d'aménagement relatives au parc industriel Lévis-Est situé à la limite Est du territoire de la ville) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-057-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-17 remplaçant le Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-057-R-1.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de redéfinir les intentions d'aménagement relatives au parc industriel Lévis-Est afin de favoriser le développement d'un parc industrialo-portuaire;
- ✓ de retirer toute référence au projet *Rabaska* et de terminal méthanier;
- ✓ ce règlement de remplacement est adopté en conformité avec l'article 53.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et il diffère du Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, afin de le remplacer uniquement pour tenir compte de l'avis prévu à l'article 53.7 de la cette loi et ainsi, toutes les dispositions qui concernaient l'agrandissement de l'affectation industrielle relative au parc industriel Lévis-Est sont retirées du règlement.

CV-2021-03-09

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-18 fixant pour l'année 2021 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DEV-2021-028](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-18 fixant pour l'année 2021 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-028.

Ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2021, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche.

CV-2021-03-10

Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur et des classes d'usages C304 outillages, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers, C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres et C320 service de location d'outils et retrait de la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance) dans la zone C0470, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-030](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'adopter le Projet de règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la présente fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-030.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-11

Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-056](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-056.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation conformément au Décret 102-2021 du 5 février 2021, laquelle consultation porte uniquement sur le contenu de l'article 82 et des sections I et II du Chapitre IV « Conditions et délivrance d'un permis et d'un certificat ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-12

Adoption du Règlement RV-2021-21-09 décrétant des travaux relatifs au prolongement de la rue des Carrières, à la construction d'une nouvelle rue « A », d'un bassin de rétention, d'un poste de pompage et l'acquisition des terrains et servitudes requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision DSA-2021-016](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-09 décrétant des travaux relatifs au prolongement de la rue des Carrières, à la construction d'une nouvelle rue « A », d'un bassin de rétention, d'un poste de pompage et l'acquisition des terrains et servitudes requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt a pour objet de décréter des travaux de prolongement de la rue de la rue des Carrières, de construction d'une nouvelle rue « A », d'un bassin de rétention, d'un poste de pompage et l'acquisition des terrains et servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 9 614 100 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 30 ans, remboursable par des taxes spéciales de secteurs imposées et prélevées annuellement sur tous les immeubles imposables situés dans les bassins de taxation identifiés à ce règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-09 décrétant des travaux relatifs au prolongement de la rue des Carrières, à la construction d'une nouvelle rue « A », d'un bassin de rétention, d'un poste de pompage et l'acquisition des terrains et servitudes requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-13

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil prend la parole.

CV-2021-03-14

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 19 heures 36, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
